**Versification classique : quelques règles**

**du décasyllabe et de l’alexandrin**

**1) Diérèse et synérèse**

"Lion", "opiniâtrement"...

Ces mots où deux voyelles se suivent peuvent se prononcer en une (synérèse) ou deux syllabes (diérèse)  : *lion* ou *li-on* ; *opiniâtrement* ou *opini-âtrement*.

Il faut, en poésie, choisir en fonction du nombre de syllabes auquel il faut aboutir. Par exemple, tous les vers de ce poème de Baudelaire sont des alexandrins, il faut donc faire la diérèse :

Des cloches tout à coup sautent avec furi(e)

Et lancent vers le ciel un affreux hurlement,

Ainsi que des esprits errants et sans patri(e)

Qui se mettent à geindr(e) opini-âtrement.

Charles Baudelaire, Spleen (Les Fleurs du Mal)

**2) Le statut du "e"**

La principale difficulté est le statut du "e" : muet dans le langage courant, mais légèrement prononcé en poésie.

Exemple "**Mon petit frère va à Lyon.**"

Dans le langage courant, nous prononçons "mon p’tit frèr' va à Lyon" (6 ou 7 syllabes selon que je prononce Lyon ou Ly-on)

En poésie, les deux "e" se prononcent légèrement :

**Mon - pe- tit - frè -re -va- à-Lyon (= huit syllabes)**

**Mon - pe- tit - frè -re -va- à-Ly-on (= neuf syllabes)**

*Règle*:

En poésie classique le "e" se prononce légèrement (ce sont les "e" soulignés ci-dessous)

**sauf** (ce sont les "e" mis entre parenthèses) :

* + en fin de vers
	+ à l’intérieur d’un vers lorsqu’il est directement suivi par une voyelle ou un H muet

Ainsi que des esprits errants et sans patri(e)

Qui se mettent à geindr(e) opini-âtrement.

- Et de longs corbillards, sans tambours ni musiqu(e),

Défilent lentement dans mon âme ; l’Espoir,

Vaincu, pleur(e), et l’Angoiss(e) atroce, despotiqu(e),

Sur mon crân(e) incliné plante son drapeau noir.

**3) Place des césures et coupes de l’alexandrin (12 syllabes)**

L’alexandrin classique doit être coupé en deux parties égales. Deux césures principales : après les sixièmes et douzièmes syllabes.

S’ajoute, sans place imposée, une coupe supplémentaire dans chaque demi-vers (appelés "hémistiches").

Césure et coupes ne peuvent suivre un "e" légèrement prononcé.

De quel droit / mettez-vous // des oiseaux  / dans des cag(es) ? //

De quel droit / ôtez-vous // ces chanteurs / aux bocag(es), //

Aux sour / ces, à l’auror(e), // à la nuée, / aux vents ?

De quel droit / volez-vous // la vie / à ces vivants ? //

Victor Hugo, Liberté

À noter que les deux premiers vers sont parfaitement réguliers : une coupure toutes les trois syllabes. On parle alors d’un "alexandrin parfait".

**4) Place des césures et coupes du décasyllabe (10 syllabes)**

Le décasyllabe classique doit être coupé en deux parties inégales. Deux césures principales : après les quatrièmes et dixièmes syllabes.

Peuvent s’ajouter, sans place imposée, des coupes supplémentaires dans chaque parties.

il fut un temps  // où l’homm(e) / avait l’espoir //

d’un beau royau // me rempli / de lumièr(e) //

William Cliff, Journal d’un Innocent

[Une note du cours plus approfondie sur le décasyllabe (classique et non classique).](http://www.dallenogare.biz/fr4/index.php/2019/09/28/le-decasyllabe-regle-et-variations/)

###

### **5) Interdiction du hiatus**

La succession immédiate de deux voyelles est interdite par les poètes classiques.

« Mon petit frère v**a à** Lyon » est à proscrire...